



Bulletin d'inscription à la Formation Décennale Sécurité

Nom-Prénom :

Adresse-Code Postal-Ville-Pays :

Téléphone :

Adresse mail :@.....

Numéro de votre Identifiant Guichet Unique* ou Numéro du permis de chasser* : **(OBLIGATOIRE)**

Je souhaite suivre cette formation :

EN PRESENTIEL (merci de ne cocher qu'une seule date)

ARRONDISSEMENTS	DATES		LIEUX ET HORAIRES
	1 ^{er} trimestre 2022		
AVESNES SUR HELPE	<input type="checkbox"/>	25 MARS 2022	Maison des loisirs, rue du Quartier 59740 SOLRE LE CHATEAU 09H30
	<input type="checkbox"/>	25 MARS 2022	Maison des Loisirs, rue du Quartier 59740 SOLRE LE CHATEAU 14H00
CAMBRAI	<input type="checkbox"/>	21 MARS 2022	Salle des fêtes 12 grand rue 59127 ELINCOURT 18H30
DOUAI	<input type="checkbox"/>	21 MARS 2022	Salle des fêtes 665 rue Gabriel Peri 59194 ANHIERS 18H00
DUNKERQUE	<input type="checkbox"/>	21 MARS 2022	Médiathèque de Vieux Berquin, Espace Louis De Berquin 59232 VIEUX BERQUIN 18h00
LILLE	<input type="checkbox"/>	19 MARS 2022	FDC 59 Rue du château, CHERENG 9H00
VALENCIENNES	<input type="checkbox"/>	28 MARS 2022	Espace Faidherbe, rue de la Mairie 59121 PROUVY 18H00

A réception de votre inscription, vous recevrez une convocation postale ou électronique.

A DISTANCE

A réception de votre inscription, vous recevrez par mail un lien vous permettant de suivre cette formation.

A....., le/...../2022

Bulletin à retourner à la Fédération Départementale des Chasseurs du Nord, soit par voie postale, soit à l'adresse électronique suivante : aboeykens@chasse59.net

Ce bulletin sera régulièrement mis à jour, en fonction des demandes, chaque trimestre et tous les trimestres.

*Vous trouverez le numéro Identifiant Guichet Unique sous le code-barres de votre validation

*Vous trouverez le numéro de votre permis de chasser sur votre titre permanent ou sur votre validation

Attention :

Tout dossier incomplet ou illisible ne sera pas traité

*Concernant la formation à distance, dès activation du lien, vous disposerez **d'un délai de 3 mois** pour suivre cette formation*

*La présentation d'un pass vaccinal ainsi que d'une pièce d'identité sont **IMPERATIFS** pour suivre la formation en présentiel*